

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 520**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Arts du tapis et de la tapisserie de lisse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP Art du tapis et de la tapisserie de lisse confectionne, à partir d'un carton ou d'une maquette, en fonction des spécifications fournies, sous responsabilité et sous contrôle, des tapis et des tapisseries de lisse conformes aux exigences de qualité et d'esthétique : - il analyse un modèle en le traduisant graphiquement dans un format donné, choisit et détermine les quantités et les qualités des matières d'oeuvre ainsi que les outils et les équipements nécessaires à sa réalisation ;

- il assure leur préparation : conditionne les matières d'oeuvre, ourdit la chaîne, fabrique les lisses, règle la chaîne, broche et flute les fils de trame ;

- il réalise et reporte le calque ;

- il réalise l'échantillonnage des couleurs, tisse éventuellement un échantillon de chaque couleur choisie et vérifie leur conformité ;

- il confectionne le tapis : tisse la lisière en duite et en trame, réalise les points noués, forme l'armature horizontale, coupe les boucles, tond le velours... ;

- il confectionne la tapisserie de haute lisse ;

- il confectionne la tapisserie de basse lisse.

Ses connaissances en histoire de l'art, en histoire de la tapisserie et de ses styles apporte un complément indispensable à ses compétences technique et artistique pratique.

En fonction de son expérience il peut être exécutant sous contrôle ou responsable de la mise en oeuvre d'un projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Manufactures Nationales, Mobilier National, manufactures et entreprises privées, ateliers d'artisans indépendants Tapisserie de basse lisse.

Tapisserie de haute lisse.

Restauration de la tapisserie.

Tapissier, tapissier de basse lisse, tapissier de haute lisse, rentrayeur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1804 : Réalisation d'ouvrages d'art en fils

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Dessin d'observation ; - Composition colorée ;

- Tissage ;

- Français et histoire-géographie

- Mathématiques et sciences

- Education physique et sportive

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337--1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19.07.1991

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :